## LES CLIENTS

## LES PROJETS DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE BAJA CALIFORNIA

La Comisión Federal de Electricidad (CFE), Commission fédérale d'électricité, a annoncé en décembre 1994 son intention de faire face à la pénurie d'électricité de la péninsule de Baja California. La pénurie a été comblée de façon temporaire par des importations en provenance de Southern California Edison dans le cadre d'un contrat qui est arrivé à expiration à l'été de 1996.

Les deux États de Baja Califomia sont alimentés par quatre centrales thermoélectriques de 75 mégawatts et six unités à turbine à gaz de 100 mégawatts. D'après la CFE, la péninsule a besoin d'une capacité additionnelle de production d'au moins 800 mégawatts au cours des années à venir.

Avec la Ley de Servico Eléctrico, Loi sur le service électrique, du 31 décembre 1992, la GFE peut acheter cette électricité du secteur privé dans le cadre d'accords du type construction-exploitation-transfert (CET), à condition de lancer un appel d'offres public. La GFE a précisé qu'elle lancerait de tels appels d'offres pour les projets thermoélectriques d'El Rosario et de Mexicali avant la fin de 1995.

## LE PROJET MÉRIDA III

La construction de la centrale Mérida III alimentée au gaz devait débuter en 1995 mais l'attribution de la concession n'avait pas encore été annoncée au début de novembre.

Mérida III sera différente des autres projets récents en ce sens que les sociétés privées obtiendront des contrats pour la gestion et l'exploitation de l'installation une fois la construction terminée. L'électricité produite à la centrale de 440 mégawatts sera ensuite vendue à la GFE. On estime qu'il s'agit là d'un modèle pour les principaux développements dans le domaine de l'électricité à l'avenit.

Au départ, les concessions pour Mérida III devaient être annoncées au milieu de janvier 1995. Ce retard pourrait se répercuter sur le démarrage du chantier qui devait se faire en deux phases, la première en avril 1998 et la seconde en avril 2000. La centrale devrait coûter environ un milliard de N\$ pesos.

Un certain nombre de sociétés étrangères apparaissent dans la liste de celles qui présentent des soumissions pour obtenir la concession, dont quatre sociétés japonaises, trois américaines, une allemande, une canadienne, une espagnole et une

suite à la page suivante

Les consortiums de sociétés mexicaines et étrangères réaliseront des projets électriques beaucoup plus importants à l'avenir et deviendront les principaux acheteurs d'équipement et de services.

Comme la société de production d'électricité a été nationalisée en 1964, la Comisión Federal de Electricidad (CFE), Commission fédérale d'électricité, a été le principal consommateur d'équipement servant à la production, à la transmission et à la distribution d'électricité. La CFE produit environ 90 pour 100 de l'électricité fabriquée au Mexique et le secteur privé les 10 pour 100 restants. En août 1995, la CFE a annoncé que six nouvelles installations feraient l'objet d'un appel d'offres pour être construites par le secteur privé.

En 1994, la Compañía de Luz y Fuerza del Centro (LyF), Compagnie centrale d'éclairage et d'électricité, est devenue un organisme indépendant. Elle est maintenant responsable de toute la production et de toute la distribution d'électricité dans le Grand Mexico. Ce sont des éléments techniques qui ont limité ses pouvoirs et son territoire ne correspond à celui d'aucune entité politique particulière. La LyF en est aux étapes de planification de plusieurs achats importants.

De plus, Petróleos Mexicanos (PEMEX), Société pétrolière d'État, possède certaines centrales pour produire de l'électricité à ses propres fins. Toutefois, on ne dispose pas de statistiques sur la production d'électricité par PEMEX.

Les entreprises privées, y compris nombre d'entreprises des secteurs de l'acier, du sucre, des produits chimiques, des métaux et du ciment produisent maintenant leur propre électricité. Un exemple représentatif est celui de HYLSA, une société qui fabrique des plaques et des feuilles de fer blanc. En 1993, elle a produit environ 46 millions de gigawatts-heure d'électricité. Au début de 1995, de nouvelles licences ont été accordées à neuf installations privées pour produire de l'électricité à leurs propres fins, ce qu'on appelle la cogénération.

Les plans du gouvernement prévoient la construction d'importantes nouvelles centrales de production qui seront réalisées sous forme de projets clés en main par des promoteurs privés, en utilisant des ententes de type construction-location-transfert (CLT) ou construction-exploitation-transfert (CET). Au fur et à mesure que ces plans progresseront, de grandes multinationales et des consortiums de sociétés mexicaines et étrangères deviendront les principaux clients pour l'équipement et les services de production d'électricité au Mexique. La CFE ne participera plus directement aux achats d'équipement pour ces grands projets, même si elle continuera à réaliser elle-même les projets de distribution d'une capacité inférieure à 230 kV.

